

JOYEUSES
PÂQUES!

VOLUME 30 | N°2 AVRIL 2019

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-DELAGE

WWW.LACDELAGE.QC.CA



4 Famille et loisirs

6 Notre histoire

8 États financiers

RECONNAISSANCE À NOS PRÉCIEUX BÉNÉVOLES

C'est lors d'un 5 à 7, jeudi le 28 mars, que la Ville a remercié ces précieux bénévoles. Le maire a pris la parole pour souligner l'importance d'avoir autant de bons bénévoles qui se dévouent à faire de leur ville, un milieu dynamique et pleins de vie!

Les membres du conseil étaient heureux et surtout reconnaissants d'accueillir l'ensemble des bénévoles impliqués dans les nombreuses activités et tâches réalisées dans notre ville.

«Il est grandement bénéfique et rassurant, dans une petite communauté comme la nôtre, que des citoyens volontaires s'engagent à l'atteinte des objectifs et à la réalisation des différents mandats liés à notre vie ensemble. C'est, entre autres, cette dynamique participative qui contribue au mieux vivre à Lac-Delage.»

Les contributions diverses que vous offrez généreusement à votre communauté sont toutes remarquables, que ce soient comme membre du Comité famille, Comité jardins, Comité fête des Tuques, Comité Jazz, Comité culturel, Club de scrabble, Club de tricot, Comité des fêtes du 60^e, Comité sécurité, Comité consultatif d'urbanisme ainsi que les

nombreux bénévoles qui aident aux différentes activités de loisirs et de culture ou lors d'événements spéciaux. Elles méritent d'être reconnues et encouragées.

Vos implications variées sont toutes importantes et essentielles peu importe leur niveau respectif. Elles suscitent, de plus, la création de liens sociaux sains et constructifs.

Cette année nous voulons vous décerner, à tous, le titre de bénévole de l'année.» a précisé le maire en guise d'hommage à nos bénévoles.

Vous trouverez, dans cette présente édition, une liste de l'ensemble des comités et de ses bénévoles. Et si vous rencontrez ces gens formidables dans la rue, prenez le temps de les remercier parce qu'ils font un travail exceptionnel! ■

Les bénévoles

**Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure;
Dans un monde où l'argent impose sa culture;
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole;
Les anges existent encore : ce sont les bénévoles.
Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain,
prennent de leur temps pour tendre la main;
Ces êtres généreux, qui s'oublie et se dévouent,
Ne les cherchez pas loin. Ils sont parmi nous.
Étant fort discrets, ils ne demandent rien
Ni merci, ni argent, ni aucun bien.
Pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix.
Rien ne peut l'acheter : c'est une partie de leur vie.
Et c'est bien grâce à vous chers bénévoles que
votre ville est si magnifique!
De tout cœur, nous désirons vous remercier :
« Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez! »**

(Réf. : Extrait du Livre de Nicole Charest : Petites douceurs pour le cœur, p. 18)

BABILLARD MUNICIPAL

FERMETURES

L'Hôtel de Ville est fermé le **lundi 22 avril** pour Pâques, ainsi que le **lundi 22 mai** pour la fête de la Reine

RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

1^{er} versement de taxes municipales :
12 mars 2019

2^e versement de taxes municipales :
12 juin 2019

3^e versement de taxes municipales :
12 septembre 2019

CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS

Il y aura une cueillette des monstres ménagers du **13 au 17 mai 2019**.

Les monstres ménagers incluent non limitativement : cuisinières, laveuses à linge et à vaisselle, sècheuses, fours et autres accessoires de même nature, tapis, matelas, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements, réservoirs de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), bicyclettes, baignoires et douches.

Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne sont pas des monstres ménagers. Donc, ils ne seront pas ramassés.

L'occupant devra déposer ses monstres ménagers le plus près possible de la rue, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vous avez droit à un volume maximal de 3 mètres cubes et un monstre ménager ne doit pas peser plus de 125 kg.

Notez bien qu'à l'exception des 2 cueillettes annuelles, annoncées par la municipalité et cédulées à des dates précises, en tout temps, vous pouvez vous rendre à l'écocentre de la ville de Québec. ■

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacedelageqc.ca
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

scéance 8 avril et
ordinaire: 13 mai 2019 à 19h30

Un service de gardienne est disponible sur place.
Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au **lacedelage.qc.ca**.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

ACTUALITÉ

Règlement sur le déneigement des entrées privées



FONTE DE LA NEIGE

Nous savons qu'au printemps, certains citoyens ne désirant plus voir la neige dans leur cour, décident de pelleter de nouveau pour envoyer celle-ci dans la rue pour la faire fondre.

Nous désirons vous rappeler que, selon le règlement municipal sur les nuisances, il est interdit jeter ou déposer de la neige ou de la glace venant d'un terrain privé sur les chemins municipaux et que quiconque contrevient à cette règle commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 300\$.

Nous vous demandons donc de ne pas transporter de l'autre côté du chemin ou étendre le long des accotements la neige résultant du déneigement de vos entrées privées car ces gestes enneigent la chaussée et la rendent moins sécuritaire pour les usagers et peuvent causer des problèmes à l'entrepreneur responsable du déneigement.

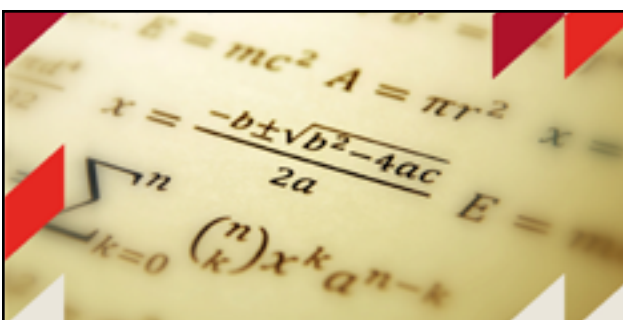
De plus, le Code de la sécurité routière du Québec stipule que nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public et que quiconque contrevient à cette règle commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 \$.

ABRIS TEMPORAIRES

Avec l'arrivée du printemps, la Ville de Lac-Delage tient à vous informer qu'en vertu de l'article 51 du règlement de zonage (U-2012-02), les abris temporaires d'hiver sont autorisés jusqu'au 1er mai 2019. ■

PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacedelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

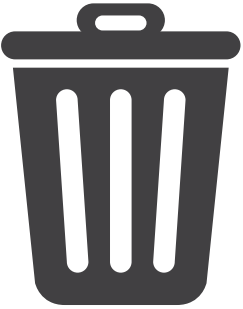
Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- Déchets
- Recyclage
- Compost
- Feuilles
- Monstres



Hausse de la population

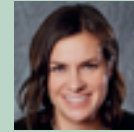
La population de Ville de Lac-Delage s'est accrue de 5,6% au cours de l'année 2018 passant de 638 à 674 citoyens, d'indiquer la Gazette officielle du Québec. L'addition de 36 personnes est la plus forte augmentation depuis 2011. Il s'était alors ajouté 75 personnes, selon les chiffres établis par l'Institut de la statistique du Québec. ■

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances,
administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLER #4
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.

Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg
418 626-1146

Desjardins
Caisse populaire de Charlesbourg

LISTE DES COMITÉS

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

FERNAND BABIN
FRANÇOIS BOISJOLI
JEAN-BAPTISTE BECK
MARC BOITEAU
MARC BOITEAU
NATHALIE COURNOYER

COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE

CHRISTIANE GOSSELIN (RESPONSABLE)
DANIEL LANDRY
FRANÇOIS BOISJOLI
GUY POULIN (DIRECTEUR INCENDIE STONEHAM)
GUY ROCHETTE
JOSÉE DESMEULES
SERGENT SÉBASTIEN SIMARD (SQ)

COMITÉ DE LA FAMILLE

ALEXANDRE POUPART (RESPONSABLE)
CAROLINE JACQUES
JANNYS LANDRY
MAUD PELLERIN
ROXANNE PARADIS-FORTIER (CIUSSS)
SABRINA ST-PIERRE-GAGNÉ

COMITÉ CULTURELLE

JACQUES GENEST (RESPONSABLE)
BRIAN ROSS
CHARLES BRETON-DEMEULE

COMITÉ SÉCURITÉ CITOYENNE

CHRISTIANE GOSSELIN (RESPONSABLE)
CATHERINE BECK
DANIEL LANDRY
GUY POULIN (DIRECTEUR INCENDIE STONEHAM)
GUY ROCHETTE
MARC FOURNIER (CONSEILLER SÉCURITÉ ROUTIÈRE - SAAQ)
MYLÈNE GIGUÈRE
NANCY-ANNE WALSH
ROXANNE PARADIS-FORTIER (CIUSSS)
SERGENT MARIO BERNIER (SQ)

COMITÉ FÊTE DES TUQUES

KARINE BISSON
ANN-CATHERINE BRISSON
FRÉDÉRIC SAVARD
LOUIS-PHILIPPE BARRETTE

COMITÉ JARDIN BETTE & CIBOULETTE

ANNE-MARIE BRUNELLE (RESPONSABLE)
LOUISE CHENEL (RESPONSABLE)
ANNIE LÉVESQUE
GIANCARLO CESARELLO
JEAN-YVES CARON
ISABELLE COULOMBE
LOUIS-PHILIPPE BARRETTE

COMITÉ POULES

DENIS LAPOINTE (RESPONSABLE)

COMITÉ DU 60È

CHARLES BRETON-DEMEULE (RESPONSABLE)
ANDRÉ DROLET
CHARLES BUREAU
GENEVIÈVE PELCHAT
KARINE BISSON
MELISSA PROULX
MYLÈNE GIGUÈRE

COMITÉ JAZZ

JACQUES GENEST (RESPONSABLE)
CARL LANGEVIN
DENIS LAPOINTE
FRÉDÉRIC SAVARD
JOANNE BARABÉ

CLUB DU SCRABBLE

RESPONSABLE: MONIQUE BEAULAC
Ouvert à tous les mardis après-midi de 14h à 16h30

CLUB DE TRICOT

RESPONSABLE: DANIELLE BRETON
Ouvert à tous les jeudis soir de 18h30 à 21h00

FAMILLE ET LOISIRS

Appel de projets

LES ADOS ADORENT!

Vous avez entre 10 et 17 ans et habitez à Lac-Delage ? Vous avez le goût de tripper en restant au Lac ? Vous avez une ou des idées d'activités qui pourraient être cools à faire avec vos amis et les autres ados d'ici ? Vous avez le goût de participer à l'organisation ? Le Comité de la famille souhaite organiser, en 2019, un événement POUR VOUS, avec votre participation à l'organisation, bien sûr !

Vos rêvez d'une soirée au feu avec un chansonnier/conteur; une activité sur le lac; une soirée open mic ou autre, on veut vous entendre !

Visitez le <https://fr.surveymonkey.com/r/CJ8HS3H> pour vous exprimer !

Date limite pour soumettre vos idées : 10 mai 2019

Cet appel de projet est directement lié au plan d'action de la politique familiale.

TOUT LE MONDE À L'EAU!

Pour faciliter la connaissance et l'appropriation du lac, le Comité de la famille voudrait inviter les citoyennes et citoyens à proposer, chaque année, une activité familiale de découverte du lac. L'organisation de l'activité pourrait être en collaboration avec le Comité. Vous avez des idées ? Toutes les suggestions seront reçues de l'activité d'interprétation sur la vie des têtards, à une journée de pêche en passant par un rallye en chambres à air sur le lac.

Pour partager vos idées : apoupart@lacdelage.qc.ca ou communiquer avec Mélissa ou Josée à la Ville.

Date limite pour soumettre vos idées : 10 mai 2019

Cours de Pound



Go! Go! Go! C'est le temps de vous inscrire avec Mélanie-Anne pour les cours de Pound. La session printemps débute la semaine du 15 avril !

Mardis soirs : Lac St-Charles (Loisirs des Hauts-Sentiers)

Mercredis soirs : St-Émile (Loisirs des Haut-Sentiers)

Jeudis soirs : Stoneham (Ville de Stoneham)

Bienvenue à tous !



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus ?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Josée Lessard
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac-Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

Location des espaces à canots et kayaks

Cette année encore, Lac-Delage offre à ses citoyens la possibilité de louer un espace à canot ou kayak pendant la saison estivale. La ville dispose de 63 espaces à louer (51 dans le secteur de l'avenue du Lac et 12 dans le secteur de l'avenue du Rocher).



La distribution des espaces se fera par tirage au sort le **lundi 13 mai 2019 à 19h**. Cette façon de faire a pour but d'être équitable envers tous les citoyens.

Le secteur de l'avenue du Lac sera comblé en premier et celui de l'avenue du Rocher ensuite.

Vous êtes intéressé à louer un espace? Voici comment faire:

Vous remplissez le contrat (au verso) et nous le faites parvenir au plus tard le lundi 13 mai à 14h00. N'oubliez pas d'y inclure votre paiement (chèque uniquement).

- S'il ne vous est pas possible de passer au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, vous pouvez déposer le formulaire dans la chute à courrier à droite de la porte extérieure de nos locaux.

Les règles suivantes seront respectées:

- Un seul espace par logement sera accordé;
- L'espace loué pourra contenir un seul des choix suivants: un canot **ou** un kayak double **ou** deux kayaks simples

Le montant de location est de 40\$ par espace, taxes incluses. Seulement les inscriptions dont le paiement sera reçu en date du 13 mai 2019 seront considérées. ■

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

À la recherche de jeunes élus

Le 10 juin prochain, à 18h30, la Ville de Lac-Delage permettra à des jeunes de prendre la place des élus et ce, pour une séance spéciale du MINI-CONSEIL. Ces jeunes pourront prendre certaines décisions les touchant! Les enfants sélectionnés rencontreront également M. Guy Rochette, maire de la Ville et Alexandre Poupart, conseiller et responsable des questions familiales, quelques jours avant. Ce sera l'occasion d'en apprendre plus sur le rôle de maire et de conseiller. Cette rencontre servira également à préparer les enfants pour le 10 juin.

COMMENT ÇA MARCHERA :

1^{ère} étape : votre enfant doit envoyer, à l'hôtel de Ville avant le 30 avril, soit un dessin ou écrire un texte présentant le Lac-Delage idéal (chose qu'il aime ou aimerait).

2^{ème} étape : Le comité de la famille pigera 9 dessins ou textes et invitera ces jeunes à la rencontre avec Monsieur Rochette. Pour donner la chance à toutes et tous, nous procéderons par tirage au sort parmi les catégories d'âges* suivantes :

3 jeunes parmi les 5-9 ans 3 jeunes parmi les 10-14 ans 3 jeunes parmi les 15-18 ans

*Le comité se réserve le droit d'attribuer plus de places à une catégorie si le nombre de dessins-textes d'une autre catégorie est trop faible.

3^{ème} étape : Participation des jeunes sélectionnées à la rencontre avec M. le Maire. (obligatoire pour participer au mini-conseil)

4^{ème} étape : Mini-conseil le 10 juin à 18h30.

Pour information: veuillez communiquer avec Alexandre Poupart en écrivant à l'adresse : apoupart@lacedelage.qc.ca. ■

Bonjour! Je suis votre RQF

Je me présente: Alexandre Poupart, père de 3 merveilleux enfants, conseiller municipal responsable aux loisirs et à la culture et responsable des questions familiales (RQF) à Lac-Delage.



QU'EST-CE QU'UN RQF?

Le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), dans sa publication *Municipalité+Famille*, volume 14.3, hiver 2018, définit bien le rôle de l' élu RQF.

« Ses rôles [du RQF] sont multiples. Premièrement, il assure un lien entre le conseil et le comité [comité de la politique familiale]. Au titre de représentant du conseil municipal, [il] siège également au sien du comité de pilotage qui voit à la réalisation du projet [politique familiale].

Un autre rôle important est celui du développement du concept penser et agir famille. L' élu doit s'imprégner de cette vision et rappeler constamment à ses collègues élus l'importance de mesurer l'incidence que peut avoir leurs initiatives et leurs actions sur les familles dans l'ensemble des dossiers traités par la municipalité.

Un troisième rôle est celui de la liaison avec les partenaires du milieu. Ce rôle est important puisqu'il permet de développer un partenariat entre la municipalité et la communauté [principalement, au moment de la préparation de la politique familiale]. »

Le dernier rôle, et non le moindre, est celui d'être à l'écoute des familles. C'est un rôle continu. Ce rôle doit demeurer vivant. Il peut y avoir des éléments qui n'auront pas été priorités au cours de la consultation [de la politique familiale] et qui, durant la mise en œuvre du plan d'action, demanderont des ajustements. Un plan d'action n'est jamais coulé dans le béton. Il doit être souple et faire place à l'actualisation de certaines mesures qui évoluent dans le temps. C'est ça être à l'écoute du milieu. »

NOTRE POLITIQUE FAMILIALE?

Notons que la Ville de Lac-Delage a adopté sa politique familiale en août 2018 après plus d'un an de travail du comité formé de citoyen-nes, professionnel-les, chargée de projet et de la personne RQF. La politique comprend également un plan d'action. L'écriture du présent article était d'ailleurs une des actions prévues pour 2019. Cette politique est un outil très important pour moi puisqu'elle devient un guide et un outil pour faire valoir les intérêts des familles. Je serai également appuyé dans ce dossier par le tout nouveau comité familiale.

Si vous souhaitez vous procurer une copie de la politique, veuillez vous présenter au bureau de la Ville. Plusieurs copies y sont disponibles.

COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC MOI ?

Rien de plus facile! Plusieurs options s'offrent à vous :

- 1 Venir me rencontrer au conseil de ville
- 2 M'écrire un courriel à apoupart@lacedelage.qc.ca
- 3 M'interpeler au parc ou ailleurs dans la ville, où nos chemins se croiseront.
- 4 En passant par Josée ou Mélissa à la Ville

Au plaisir d'échanger ensemble!
Alexandre Poupart

SAVIEZ-VOUS QUE...

La création de la ville de lac-delage (1959-2019) – 2^e partie

Afin de planifier le développement de la ville, les promoteurs requièrent les services de l'architecte-urbaniste Isaac Miron de Westmount. Miron jouit d'une bonne réputation, car il a étudié l'architecture et l'urbanisme en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il s'intéresse activement à la question de l'habitation, et il réalise plusieurs projets de développement domiciliaire comme le Domaine de la Montagne à Sherbrooke ainsi que le centre d'habitations Riverside Park à Ville LaSalle dans la région de Montréal. Miron réalise d'ailleurs un projet similaire à celui de Lac-Delage au nord de l'île de Montréal au début des années 1960. Il s'agit de l'aménagement de l'île aux Vaches située en bordure du lac des Deux-Montagnes. La petite communauté jouit des attraits de la nature et de la proximité de la ville : « une île « distinguée » à 18 miles de [des rues] Peel-Sainte-Catherine ».



Le plan d'urbanisme de 1959 divise le territoire de la ville en cinq arrondissements distribués autour du lac. Chaque arrondissement comprend une centaine de maisons regroupées autour d'une auberge qui comporte une quarantaine de chambres. De dimensions moyennes, les auberges peuvent être administrées par une famille et constituent les noyaux des arrondissements. Les maisons adoptent un aspect rustique et campagnard afin de s'intégrer au cadre naturel environnant. Elles puisent librement au répertoire du chalet de montagne européen : suisse, alpin, scandinave. Chaque arrondissement comporte une thématique afin de lui donner un caractère particulier, et l'architecture des demeures s'inscrit dans la thématique. Ainsi prévoit-on, par exemple, l'aménagement de canaux dans les basses terres, comme à Venise. Les arrondissements sont séparés les uns des autres afin de former de petites unités indépendantes.

Le plan d'urbanisme tel que décrit dans les pages de la revue d'architecture Bâtiment nous semble irréaliste, car le territoire de la ville n'est pas suffisamment vaste pour comprendre cinq arrondissements d'une centaine de résidences.

À la différence de la plupart des développements domiciliaires similaires, les promoteurs ne vendent pas les lots ou les maisons. Les promoteurs construisent les habitations qu'ils offrent en location sur une base annuelle. Le développement s'adresse « aussi bien à l'employé et, dans ce cas, devient banlieue de Québec, qu'aux rentiers dont les enfants et petits-enfants ne manqueront pas de profiter des avantages du site ». Cette formule de location comporte un avantage appréciable pour les promoteurs, car ils conservent un contrôle absolu sur le développement de la ville. Ils peuvent ainsi déterminer les orientations de l'architecture. En retour, les locataires jouissent d'un accès illimité aux attraits de la ville comme la montagne et le lac. La formule de la location a été abandonnée vers 1970, alors que la plupart des maisons ont été mises en vente.

L'aménagement de la ville de Lac-Delage débute lentement, et la réalisation du plan d'urbanisme initial n'est toujours pas complété. Le développement ne semble pas encore amorcé en 1962, car la ville n'a pas subi de modification par rapport à l'année 1944. Elle se compose de quelques bâtiments groupés au nord-est du lac, alors que l'auberge n'est pas encore construite. Seule l'ancienne résidence du gardien du domaine Webster, érigée en bordure du lac, subsiste aujourd'hui.

La première phase de développement se déroule entre 1962 et 1964 alors que l'aménagement du premier arrondissement débute (figure 14). Les premières villas sont érigées à flanc de montagne au nord-est du lac sur l'avenue du Lac, et elles forment la « série 20 ». Les villas sont l'œuvre des architectes Fred A. Walker et André Tessier de Sainte-Foy. Les villas de la ville de Lac-Delage rappellent les chalets suisses, car elles se composent d'un mur pignon orienté vers la rue, d'une façade

complètement vitrée, d'une toiture à deux versants qui se prolongent très bas ainsi que d'une massive cheminée de pierre. ■

Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



*Lac-Delage.
c'est aussi chez nous!*

www.andrehuot.com

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

Les promoteurs de la ville de Lac-Delage

Les promoteurs Amédée Demers, Paul Racine et François Nolin fondent la compagnie Les Immeubles des Monts afin d'aménager la ville de Lac-Delage en 1959. La banlieue de la Ville de Québec compte alors plusieurs développements résidentiels en chantier, et elle connaît une expansion soutenue. Les associés avaient précédemment créé la compagnie Les Immeubles Delrano en 1957 pour construire Place Laurier, le premier centre commercial couvert de Sainte-Foy. Les trois entrepreneurs se classent parmi cette génération d'hommes d'affaires aventureux qui façonne le visage de la région de Québec après la Seconde Guerre mondiale. Ils s'illustrent par la réalisation de plusieurs projets d'envergure.



Amédée Demers débute sa carrière d'entrepreneur lorsqu'il obtient un contrat pour le transport du courrier dans les rues

de Québec (1916) puis un contrat pour la collecte des vidanges (1921)⁵². Demers fonde ensuite la compagnie Komo construction en collaboration avec François Nolin. La compagnie se spécialise dans la construction en béton armé, et elle s'illustre sur la plupart des grands chantiers de la région de Québec après la Seconde Guerre mondiale.



François Nolin rêve de devenir un « industriel » dès son jeune âge, et il entreprend sa carrière à vingt-deux ans alors qu'il de-

vient propriétaire d'une boulangerie⁵³. Il fonde ensuite une prospère compagnie de transport en 1913. La compagnie qui comptera plus de deux cents véhicules à son apogée transporte, à titre d'exemple, les matériaux nécessaires à la construction de l'aile Saint-Louis et de la tour du Château Frontenac entre 1920-1924. Nolin s'associe également avec Amédée Demers pour créer la compagnie Komo construction.



Plus jeune que ses associés, Paul Racine poursuit, quant à lui, une carrière d'entrepreneur prospère. Racine anticipe le développement

de la ville de Sainte-Foy, et il convainc Amédée Demers et François Nolin de la pertinence d'ériger un centre commercial couvert à proximité du campus de l'Université Laval. Racine est également à l'origine de l'aménagement du secteur de l'avenue des Monts à Lac-Delage.. ■

Que ce
60^e anniversaire
de votre ville
demeure gravé
dans votre cœur !

Merci de cette belle
participation.

Votre Conseil municipal

Carrossier

ProColor

Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*

418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!





DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Une situation financière positive!

C'est lors de la séance extraordinaire du 2 avril dernier que la directrice générale, madame Josée Desmeules, a présenté les états financiers au 31 décembre 2018 vérifiés par le bureau comptable professionnel Mallette, CPA. Avec un bénéfice net d'opération de 154 256 \$ et un surplus accumulé de 482 191 \$ au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 103 699 \$, le maire ne peut que se réjouir de la bonne situation financière de sa municipalité.

« Les résultats 2018 démontrent tous les efforts déployés, tant par le personnel, nos bénévoles ainsi que les membres du conseil, pour que la Ville se démarque, évolue et offre une meilleure qualité de vie à nos citoyens en respectant notre capacité de payer. Plus de 60 000 \$ octroyés en subvention ont permis la concrétisation de plusieurs beaux projets en 2018. Pour une petite municipalité comme la nôtre, ce sont ces petites choses qui font une grande différence. La population de Lac-Delage a connu sa plus importante hausse depuis 2011 et les revenus de taxes générés par de nouvelles résidences sont de l'ordre de près de 40 000 \$ pour 2018. Je suis extrêmement fier de la vitalité de notre milieu et cela se traduit dans nos états financiers. » a commenté le maire de Lac-Delage, monsieur Guy Rochette.

Voici en bref, une synthèse de la présentation faite à la population lors de l'assemblée extraordinaire du 2 avril dernier. Vous trouverez le Power Point de la présentation sur le site internet de la municipalité au www.lacdelage.qc.ca. ■

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS AVEC LE BUDGET 2018

REVENUS	RÉEL 2018	BUDGET 2018	ÉCART
TAXES	996 808 \$	954 823 \$	41 985 \$
TRANSFERTS	44 188 \$	18 335 \$	25 853 \$
SERVICES RENDUS	20 927 \$	3 900 \$	17 027 \$
IMPOSITION DE DROITS	106 292 \$	28 000 \$	78 292 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	1 175 \$	1 000 \$	175 \$
INTÉRÊTS	20 123 \$	7 600 \$	12 523 \$
AUTRES REVENUS	1 510 \$	0 \$	1 510 \$
TOTAL DES REVENUS	1 191 024 \$	1 013 658 \$	177 366 \$
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	236 488 \$	210 574 \$	-25 914 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	163 907 \$	154 365 \$	-9 542 \$
TRANSPORT ROUTIER	170 706 \$	164 400 \$	-6 306 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	238 064 \$	197 748 \$	-40 316 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	42 585 \$	55 891 \$	13 306 \$
LOISIRS ET CULTURE	69 216 \$	38 416 \$	-30 800 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	88 958 \$	139 339 \$	50 381 \$
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	26 844 \$	52 925 \$	26 081 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 036 768 \$	1 013 658 \$	-23 110 \$
EXCÉDENT DES EXERCICES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES POUR 2018	154 256 \$	- \$	- \$

Explication des écarts au niveau des revenus de fonctionnement

Au global, on observe des **revenus de fonctionnement** supplémentaires au budget de l'ordre de 177 000 \$ qui s'explique principalement par des revenus plus élevés que ceux prévus au budget, notamment:

- Droits de mutation : + 78 000 \$ que ceux budgétés;
- Intérêts sur arrérage de taxes: + 12 000 \$ de plus que ceux prévus;
- Revenus de taxes :+ 42 000 \$
- Subvention divers: +26 000 \$
- Autres services rendus (projets spéciaux): + 17 000 \$

Explication des écarts au niveau des dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont plus élevées que le budget 2018 d'un montant de l'ordre de 23 000 \$;

Bien que les écarts positifs ont été compensés par des écarts négatifs au global, quelques écarts méritent toutefois d'être soulignées:

Des dépenses de 26 000 \$ de plus que le budget pour l'administration générale (élections partielles, assurances, fête des bénévoles et de Noël);	Dépenses de transport (voile) et hygiène du milieu (eau et égout) plus élevées que celles prévues pour un total de 46 000 \$ (aménagement, entretien du camion, pompes eaux usées, matières résiduelles);	Dépenses de sécurité publique : + 9 500 \$ (étudiant plan de sécurité civile et quinquart incendie)	Loisirs et culture: + 30 000 \$ pour les différents projets spéciaux mais revenus en conséquences dans autres services rendus;	Aménagement et urbanisme : 13 300 \$ de moins que le budget;	Frais de financement : - 50 300 \$ et affectation de 26 000 \$ de moins que le budget.	Ces deux derniers écarts viennent compenser les écarts dans les autres départements.
---	---	---	--	--	--	--

Les points saillants des états financiers

Le surplus accumulé non affectés au 31 décembre 2018 passe de 344 375 \$ à 420 545 \$, augmentation de 76 170 \$. Le total des dépenses puisées à même le surplus accumulé s'élève à 78 086 \$ pour 2018. Les surplus réservés sont de 61 647 \$ au 31 décembre 2018, ce qui porte le total du surplus accumulé à 482 191 \$.

L'endettement net long terme passe de 514 834 \$ à 2 817 283 \$ au 31 décembre 2018, une augmentation considérable dû aux investissements majeurs faits en 2018. Au total, c'est 4 217 000 \$ de dépenses en investissement pour une augmentation de l'endettement de l'ordre de 2 302 000 \$, donc plus de 50 % ont été financées par des subvention ou du surplus accumulé. Le but étant de limiter le plus possible l'endettement.

Le ratio de l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation est de 7 782 \$ en 2018, alors que la moyenne pour la région administrative était de 8 800 \$ en 2017 et 6 600 \$ pour tout le Québec.

Le ratio de l'endettement net long terme par 100 \$ de RFU est de 2,78 \$ du 100 \$ d'évaluation alors que la moyenne pour la région administrative était de 2,43 \$. Le ratio d'endettement demeure comparable malgré des investissements majeurs. Les taux reflètent ce qui avait été annoncé lors de la présentation d'analyse financière présenté à la population.

Il est important de préciser que les coûts du projet de réfection de conduites respectent les budgets octroyés. Aucun dépassement budgétaire. Les coûts ont été suivis rigoureusement tout au long du projet afin de ne pas se retrouver avec des surprises à la fin des travaux.

CONCLUSION

- Les résultats financiers au 31 décembre 2018 permettent de dégager un surplus financier qui vient renflouer le surplus accumulé au 31 décembre 2018. Cela permet à la municipalité d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour les imprévus et les projets spécifiques, un fonds de roulement de 100 000 \$ sera créé à même le surplus accumulé en 2019 pour permettre l'achat de petites immobilisations dans le futur.
- Globalement la situation financière de la municipalité va très bien et nous sommes très contents que les investissements de 2018 soient dernière nous et que la situation financière qui avait été présenté aux citoyens reflète la réalité. Les membres du conseil municipal ont suivis l'évolution des dépenses de façon rigoureuse tout au long du projet et il était primordiale de respecter les budgets afin de ne pas faire subir de hausses de taxes pour des dépassements de coûts. Or, le budget 2019 en témoigne, l'objectif a été atteint.



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

« Entre clair et flou »

Exposition de peintures de Marc Turgeon

Stoneham-et-Tewkesbury, le 12 février 2019 – La municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury est fière d'accueillir l'artiste-peintre Marc Turgeon qui présentera l'exposition de peintures « Entre clair et flou » à la bibliothèque Jean-Luc Grondin du jeudi 21 mars jusqu'au dimanche 12 mai 2019. Le vernissage se tiendra le jeudi 21 mars, 18 h.

Portrait de l'artiste

Marc Turgeon, ingénieur et passionné de science, a toujours été attiré par les arts. Un jour, un collègue de travail lui donne des billets pour aller voir avec sa famille l'exposition des Plasticiens au Musée des Beaux-Arts du Québec. Coup de foudre ! Une nouvelle passion venait de naître en lui. Et à la suite de l'exposition Mitchell-Riopelle le désir de créer est devenu intense. Autodidacte, il s'est mis à l'acrylique. Un peu plus tard, il est passé à l'huile et à préciser un style à partir de ce médium. Les tableaux de Marc Turgeon s'imposent par la densité et le mélange des textures créées à l'aide de la spatule. Si on lui demande d'expliquer les motivations de son parcours artistique, il vous répondra simplement : « Peindre me fait du bien et j'espère que mes toiles pourront aussi faire du bien aux autres ». La démarche artistique de Marc Turgeon est basée sur le jeu entre l'abstraction et la figuration pour faire émerger l'émotion et la curiosité.

Exposition

Bien que Marc Turgeon s'intéresse à la création spontanée laissant naturellement libre cours à son imagination et à l'expression. Un thème revient souvent dans l'exposition et dans sa démarche artistique de manière plus générale : c'est le thème de la figuration dissimulée. Le thème principal d'« Entre clair et flou » est de susciter la curiosité et l'imaginaire de l'observateur qui tente de découvrir la figuration, ou simplement décide de se laisser bercer devant une pure abstraction. Dans le même sens, l'artiste cherche à prolonger le temps où l'observateur intrigué se balance entre sa recherche de la figuration et l'envie de plonger sans comprendre.



Vernissage

Le vernissage de l'exposition aura lieu le 21 mars à compter de 18 h à la bibliothèque Jean-Luc Grondin au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury. Les personnes qui désirent y participer peuvent confirmer leur présence au 418 848-2381.

Exposition

L'exposition est présentée du jeudi 21 mars jusqu'au dimanche 12 mai 2019, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, les lundis et mercredis de 13 h à 17 h, les mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 18 h à 20 h 30, les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 et les vendredis et dimanches de 13 h à 16 h. L'exposition présentera des œuvres de tailles diverses. L'entrée est gratuite. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 848-2381 – villestoneham.com – Facebook : Ville de Stoneham.

-30-

Source : Gaétane Deschênes, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury
Téléphone : 418 848-2381 poste 323
gdeschenes@villestoneham.com



Emplois saisonniers aux travaux publics (1 poste – été 2019)

Le Service des travaux publics de la Ville de Lac-Delage est à la recherche d'un candidat pour rejoindre son équipe durant la période estivale 2019.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Aider aux opérations d'entretien des parcs et espaces verts;
- Aider aux opérations de voirie;
- Effectuer des travaux de peinture et d'entretien;
- Réaliser toutes autres tâches connexes reliées à sa fonction et selon les besoins du service.

VOUS POSSÉDEZ LE PROFIL SUIVANT :

- Avoir 17 ans et plus;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Être reconnu pour ses habiletés manuelles;
- Faire preuve de polyvalence et de débrouillardise;
- Aimer travailler en équipe et à l'extérieur;
- S'adapter aisément aux différentes conditions climatiques;

VOS CONDITIONS :

- Environ 30-35 heures/semaine;
- Durée : environ 12 semaines (fin-mai au début d'août 2019);
- Salaire en fonction de l'expérience de travail.

POSTULEZ MAINTENANT !

Faites parvenir par courriel votre curriculum vitae avant le vendredi 3 mai 2019 16 h 00 à l'attention de :
Monsieur Sydney Lavoie
Directeur des travaux publics
(ville@lacdelaqe.qc.ca)

Merci de votre participation !

N.B. La Ville de Lac-Delage souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. Seules les personnes sélectionnées seront contactées et l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

SÉCURITÉ

Le Comité de Sécurité Citoyenne travaille actuellement sur son plan stratégique.

Membres: Christiane Gosselin (conseillère municipale et responsable), Guy Rochette (maire), Catherine Beck, Daniel Landry, Mylène Giguère, Nancy-Anne Walsh, Roxanne Paradis-Fortier. Nos personnes ressources sont directeur Guy Poulin, Service d'incendie Stoneham, Sureté du Québec Sgt Sébastien Simard, SAAQ M. Marc Fournier. ■



Réserver le 25 mai à votre agenda, pour une journée extraordinaire pour tous

C'EST L'HEURE !



VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS

VÉRIFIER L'AVERTISSEUR, C'EST :

- Tester son bon fonctionnement.
- Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile, sans oublier le sous-sol.

ASTUCE :

- Procurez-vous un avertisseur avec une pile au lithium, impossible de retirer la pile!
- Rappelez-vous que la durée de vie de tout modèle est de 10 ans!

Ça roule, ma poule ?

UN POULAILLER COLLECTIF À LAC-DELAGE

Après l'installation des ruches et la mise sur pied du jardin communautaire Bette et Ciboulette, nous lançons un projet de poulailler collectif ! Il s'agit d'un poulailler à petite échelle (quelques poules) qui sera géré collectivement pendant l'été 2019.



Nous sommes à la recherche d'une douzaine de familles qui accepteraient de s'occuper du poulailler pendant une semaine cet été en échange d'une douzaine d'œufs, mais surtout pour en apprendre plus sur ces généreux volatiles, la production des œufs et l'entretien du poulailler. Une fois que nous saurons combien de familles participent au projet, nous établirons un calendrier de la répartition des responsabilités. Une réunion de formation et d'information de tous les participants et participants sera organisée en mai prochain.

Nous sollicitons aussi vos suggestions pour un nom de poulailler, nous comptons sur votre créativité !
Écrivez-nous à : ville@lacdelaqe.qc.ca

Les familles intéressées sont invitées à contacter la Ville par téléphone au 418-848-2417 ou par courriel : ville@lacdelaqe.qc.ca avant le 3 mai 2019. ■

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Émily Grenier	418 928-4952
Florence Lemoine	418 848-0706 418 570-4152
Kassandra Blouin-Blais	418 561-0084 418 848-8929
Lauranne Turgeon	418 848-7812



MERCI à nos commanditaires



Sylvain Lévesque
 Député de Chauveau
 418-842-3330



Joël Godin
 Député Portneuf-Jacques-Cartier

334, Rue Orléans, Saint-Augustin-de-Desmaures • 418 870-0571 • joel.godin@parl.gc.ca

TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Nouveaux horaires dès le 6 mai

Le TCJC annonce des ajustements à certains de ses circuits de transport collectif afin de répondre aux demandes de sa clientèle. Ces changements, qui font suite à la consultation tenue l'automne dernier, entreront en vigueur lundi le 6 mai 2019.

Pour la ligne desservant Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury, l'arrêt René-Lévesque / Cartier sera remplacé par l'arrêt RTC devant le Grand Théâtre.

Les horaires des parcours 24 et 71 demeurent inchangés. Pour tous les détails, visitez le tcjacquescartier.com.

Laissez-vous conduire!

4 départs par jour

2 express par jour vers Québec et Sainte-Foy

TCJC La Jacques-Cartier

418 844-2160 tcjacquescartier.com

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI DE LA JACQUES-CARTIER

Prêt pour un nouveau défi ?

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi professionnel? Vous avez envie de changer de carrière? Réserver votre 25 avril, puisqu'une trentaine d'employeurs vous attendront au Centre de la Famille Valcartier à Shannon dès 15 h 30.

Mentionnons que la 8^e édition des Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier est organisée par la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier, le Centre de la Famille Valcartier, la SADC Portneuf et Emploi-Québec.

Tous les détails au rendezvousemploiqc.com.

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI DE LA JACQUES-CARTIER

Rejoignez-vous à nous pour trouver votre emploi de rêve. Plus de 30 employeurs présents.

Édifice 93, Place Vanier, Shannon
www.rendezvousemploiqc.com
 418 844-6060

SDE DE LA JACQUES-CARTIER

Partenaire naturel des entrepreneurs d'ici

La SDE de La Jacques-Cartier a aussi réitéré son appui à l'Alliance vélo de montagne en investissant quelque 15 000 \$ dans la promotion du sport.

«Avec ses montagnes et terrains vallonnés, la région de La Jacques-Cartier est prisée par les amateurs de vélo de montagne. La région y accueille par ailleurs deux pôles majeurs soit les Sentiers du Moulin et E47 ÉcoSentiers. Unir les forces des principaux acteurs en vélo de montagne de la grande région de Québec avec l'Alliance vélo de montagne nous permet d'avoir un plus grand rayonnement», a renchéri M. Dolbec.

Rappelons que l'Alliance vélo de montagne regroupe les Sentiers du Moulin et E47 bien sûr, mais aussi la Vallée Bras-du-Nord dans la MRC de Portneuf et le Mont Sainte-Anne du côté de La Côte-de-Beaupré. L'Alliance a pour objectif de faire le développement et la mise en marché du vélo de montagne de la région de Québec sur les marchés extérieurs du Québec, dont en Ontario et sur la côte Est américaine.

L'entreprise E47 ÉcoSentiers, leader dans le domaine du fatbike et du vélo de montagne, a aussi pu profiter du soutien de la SDE de La Jacques-Cartier notamment pour améliorer la qualité de ses sentiers en hiver, son service à la clientèle et la sécurité.

Crédit : E47 ÉcoSentiers



MERCI ☺

à nos commanditaires pour les prix de présence lors du 5 à 7 des bénévoles !

APPEL - Marais du Nord	Espace Shanti	Parc de la Jacques-Cartier (SEPAQ)
Archibald Lac-Beauport	Évolution Préparation Physique	Pascal Le Boulanger
Brasserie Les 2 frères	Gaudreau	Pizzeria Stoneham
Boucherie La Halle aux Viandes	Groupe Altus	Restaurant Le Mouton Noir
Brunet	Halte O Spa	Station de ski Stoneham
CCAP câble	IGA Stoneham	Sylvain Lévesque, député de Chauveau
Club de Golf de Stoneham	Le Batifol Lac-Beauport	Tim Horton
Dépanneur Arsenault	Le Relais	Le restaurant Stonehouse
Empire 47	L'Entourage Lac-Beauport	Tremblay Bois avocats
Erico chocolaterie créative et musée du chocolat à Québec	Manoir du Lac-Delage	Ville de Lac-Delage
	Marc Turgeon	



Abonnement aux paniers de légumes

18 semaines/450\$

possibilité de faire
2 versements.



Mi-juin à la fin octobre



**Légumes produits sans pesticides
ni engrais chimiques.**



Produits 100% à Stoneham



**Possibilité d'ajouter œufs
et saucisses aux paniers**



DEVENEZ PARTENAIRE



Stoneham
Pascal Le Boulanger

Lac-Beauport
Stationnement CCAP

Lac Delage
Jardin Communautaire

lafermedescantons.ca

[@lafermedescantons](https://www.facebook.com/lafermedescantons)

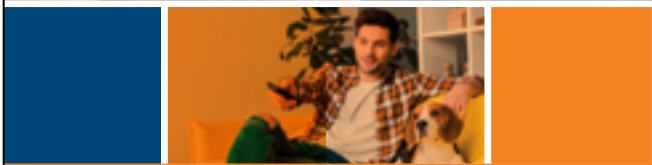


VIDÉO SUR DEMANDE

VOS SÉRIES ET VOS FILMS... TOUJOURS AU BON MOMENT



- ◆ Chaînes sur demande
- ◆ Location de films
- ◆ Rattrapage télé



CCAP CABLE . COM
TÉLÉVISION ♦ TÉLÉPHONIE ♦ INTERNET

418.849.7125
www.ccapcable.com | **20 860, boul. Henri-Bourassa**

*** La Vidéo sur Demande est accessible gratuitement à tous les clients télévision de la CCAP qui ont un service Accès numérique et utilisant un terminal de nouvelle génération G6 (4642 et 8642), G8 et G10. Pour accéder au contenu des chaînes sur demande, les clients doivent être abonnés aux chaînes dans leur forfait télé.

Le soleil s'en vient!



EXFOLIATION
Prenez rendez-vous avant de vous exposer au soleil!

AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

Nouveauté

INSTITUT ESTHEDERM
PARIS

Le Spa du Manoir du Lac Delage se préoccupe de votre peau et vous offre maintenant les produits Esthederm solaire

À NOTRE
**DISTINGUÉE CLIENTÈLE
DU LAC-DELAGE**

15% **DE RABAIS**
SUR PRÉSENTATION
D'UNE PREUVE
DE RÉSIDENCE

Applicable sur les produits à prix régulier et sur les soins à la carte.

